



# Assemblée Générale 2022

27 avril 2023- 18h30



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE GEX

Créée en 1965, la **Maison des Jeunes et de la Culture de Gex** est une association loi 1901, de jeunesse, d'éducation populaire et de sport, agréée par l'Etat. Elle occupe une place importante pour Gex et ses environs, comme l'atteste le nombre croissant d'adhérents. Elle est une actrice incontournable du paysage social et culturel local.

Les MJC sont des personnes morales de droit privé, investies dans l'éducation populaire, qui est définie comme « **l'ensemble des moyens permettant de donner à tous les hommes l'instruction et la formation nécessaires, afin qu'ils deviennent des citoyens aptes à participer activement à la vie du pays** ». Pour ce faire, elles organisent des activités variées de loisirs et formation, et encouragent les initiatives citoyennes en hébergeant des animations, événements culturels ou associations loi 1901, et ne sont donc pas des structures publiques. Elles sont cependant rattachées au Ministère de la jeunesse et des Sports.

**La MJC de Gex est aujourd'hui une des plus importantes MJC dans l'Ain.** Elle naît de l'idée d'un petit groupe d'individus venus de l'extérieur ayant la volonté de s'intégrer à leur nouvelle localité. Dans les années 1960, la démocratie gexoise décolle. Une vague de jeunes travailleurs arrivent dans les années 1961-62, dans une population traditionnelle, paysanne, pas très ouverte aux nouveaux venus. Ces derniers vont alors réfléchir ensemble à une manière de s'intégrer au tissu local.

On constate qu'à travers le projet de Maison des Jeunes et de la Culture, il y a effectivement une volonté de service, c'est-à-dire de proposer des activités à la population locale. Une structure de l'économie sociale apparaît alors comme le meilleur moyen d'y parvenir, par le biais du bénévolat.

La question du bénévolat est au cœur du développement de la structure. En effet, on peut étudier l'évolution de la MJC autour de trois étapes principales :

- les 15 premières années, durant lesquelles on ne voit que des bénévoles dans l'encadrement et la direction de l'association ;
- le début des années 80, avec l'apparition du premier poste salarié permanent.
- Le milieu des années 90, avec une multiplication des emplois rémunérés, dans l'organisation et l'animation.

Ces étapes se conjuguent avec les modifications des relations qui existent entre la MJC de Gex et les pouvoirs publics. De subventions ponctuelles accordées par les collectivités jusqu'à la première convention avec la Commune, le développement des partenariats s'est construit dans le temps.

Malgré quelques difficultés au début des années 2000, un retour à une stabilité financière, et ce grâce à de nouveaux adhérents, a lieu dès 2006. La portée territoriale de la MJC augmente, et le public se déplace depuis les communes avoisinantes. Dès lors, **la MJC connaît croissance et développement constants**, tant du point de vue des activités régulières, toujours plus nombreuses, des projets culturels ou de loisirs (représentations théâtrales, ballet de danse, gala bi-annuel de danse, soirées culturelles ou festives, roller party...), que des partenariats associatifs, inspirant toujours plus confiance.

**La MJC de Gex c'est aujourd'hui près de 60 ans ans de savoir-faire et plus d'une cinquantaine d'activités.**

Maison des Jeunes et de la Culture, la MJC est avant tout une association laïque. L'intégration des populations nouvelles, des jeunes, des anciens, les missions de l'époque étaient ambitieuses. Et le sont encore aujourd'hui.

**Rassembler, se retrouver, partager, échanger, apprendre, tels sont les principes porteurs de la MJC.**

Le bénévolat est un ressort essentiel de ce travail de chaque instant, et reste nécessaire à la survie de l'association, malgré une professionnalisation de l'équipe. La MJC est une initiative qui émane de la population. Les adhérents de l'association doivent se sentir concernés par son évolution, s'y impliquer, à travers le Conseil d'Administration notamment.

**Pour autant, la MJC s'appuie et s'appuiera toujours à la fois, sur une équipe de professionnels (personnel administratif permanent, animateurs jeunes, animateurs techniciens d'activité, prestataires) et sur des administrateurs bénévoles motivés, prêts à s'engager dans les réunions du Conseil d'Administration (CA) et dans les projets sur lesquels ils s'engagent.**

**C'est aussi grâce aux financements publics de la mairie de Gex (subvention, mise à disposition de locaux), que l'association vit et survit.**



# La MJC en quelques chiffres

- **57**  
Nombre d'années d'existence de la MJC, fondée en 1965
- **1561**  
Nombre d'adhérents pour la saison 2021/2022
- **5630**  
Nombres d'heures de cours donnés pour la saison 2021/2022, soit 175h/semaine
- **31**  
Disciplines différents enseignées chaque semaine
- **33**  
Nombre de salariés et intervenants en 2022
- **5,50**  
Coût d'une heure d'activité pour les adhérents.
- **3**  
domaines d'interventions : les activités hebdomadaires, l'accueil loisir adolescent, les événements socio-culturels.



**par Mme Lucy REW - Présidente**

La MJC de Gex, fondée en 1965, est une association d'éducation populaire régie par la loi 1901, à but non lucratif. Le Projet Associatif, renouvelé tous les 3 ans, donne le cap au Conseil d'Administration (CA) qui est responsable de la gouvernance générale de la MJC. Le CA est composé de la Directrice et d'autres personnes bénévoles qui sont des adhérents de l'Association, ainsi que de deux représentants de la ville de Gex, membres de droit. Le CA désigne parmi ses membres élus pour un an, son Bureau qui doit comprendre au moins : un Président, un Secrétaire, un Trésorier. Le Président et le Trésorier doivent être majeurs. Le règlement intérieur définit les modalités favorisant le renouvellement des membres du bureau ou la limitation des mandats de ses membres.

Notre priorité en 2022, toujours sous les effets de la crise sanitaire Covid-19, a été d'assurer la stabilité de l'Association et du personnel en priorité afin de pouvoir repartir en pleine forme et pouvoir proposer un maximum d'activités à la rentrée de septembre 2022. Cet objectif a été compliqué par une importante défection des adhérents à la rentrée, pareil qu'en 2021.

L'année 2022 a été moins marquée globalement par la crise sanitaire que les années précédentes, sauf le déficit d'adhérents par rapport à l'année 2019.

La rentrée 2022/2023 a vu une stabilité des inscriptions, avec des nombres semblables à la rentrée 2021 : il nous reste du travail pour retrouver une stabilité économique.

Nous avons remis en place enfin notre agenda habituel de manifestations en 2022 (Fête de l'Oiseau, Fête de la Musique), ainsi que notre splendide gala de danse, quoique dans des conditions qui ne nous permettaient pas d'accueillir tout le public habituel. Vous pourrez lire le détail dans le rapport des activités.

Nous avons annoncé déjà il y a un an qu'il y aurait des augmentations successives à venir du tarif, pour tenir compte des changements significatifs décidés dans le cadre de la Convention collective « ECLAT », dont relève le personnel d'animation employé par les MJC. Le CA a donc dû décider d'augmenter les tarifs des cours de 8€ à la rentrée 2022. Malgré cette augmentation, et celle de la rentrée 2021, en prenant en compte toutes les optimisations possibles du fonctionnement, nous avons constaté un déficit sur l'activité de 2022 de -35.598 €, en ligne avec le budget.

Ce déficit suit celui de du dernier exercice comptable du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 de -39.641 €.

En ce qui concerne l'année en cours, nous avons poursuivi les inscriptions en ligne pour éviter l'afflux des adhérents au moment des inscriptions. Le secrétariat peut aider les personnes ne disposant pas d'accès internet ou ayant besoin d'aide pour le faire. Pour ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de payer par chèque, Chèque-vacances ou Chéquier jeunes 01 à l'accueil, et d'échelonner les paiements pendant l'année.



A la rentrée de septembre 2022, la MJC comptait environ 1400 adhérents, contre 1247 en 2021, 1450 en 2020 et 2152 adhérents en 2019. La fidélité des adhérents a été mise à l'épreuve à cause de la crise sanitaire. Nous restons cependant confiants que les adhérents reviendront petit à petit.

Les habitants de Gex représentent toujours près de la moitié des adhérents. Un supplément extérieur s'applique aux cours réguliers, ateliers et stages pour maintenir un accès privilégié aux habitants de Gex et de Versonnex (qui nous mettent à disposition des salles à titre gratuit).

L'équipe de salariés permanents œuvre à la communication et à l'attractivité de la MJC : diversité, qualité des cours et accessibilité financière. L'établissement de nouveaux partenariats pourrait nous permettre d'offrir plus de choix d'activités dans les communes voisines à l'avenir, quand la MJC aura retrouvé une stabilité financière.

Le Secteur Ados, revivifié en 2017, organise des activités pour les adolescents de 11 à 17 ans les mercredis après-midi et pendant les vacances de la Toussaint, de février, de printemps et d'été, et est en plein essor. Les mercredis affichent complet et les stages des vacances d'été ont un grand succès. Un partenariat institutionnel et financier avec la CAF de l'Ain a été contracté pour la période 2021/2024, dans le cadre de la prestation de service habituel de l'ALSH 11-17 ans. Cette convention nous fournit un soutien financier de la part de la CAF.

Ceci est le 8e assemblée générale de la MJC que je préside, et il sera mon dernier.

Pour nous aider à faire face aux défis de l'avenir et maintenir notre MJC de Gex, nous avons besoin d'étoffer le Conseil d'Administration, et ce dès cette Assemblée Générale. Les statuts donnent la composition du Conseil d'Administration : 6 à 18 membres élus par l'Assemblée générale reflétant la composition de celle-ci, en particulier s'agissant de l'égal accès des hommes, femmes et jeunes à cette instance. Aujourd'hui le CA est composé de 9 personnes. Il ne peut plus assurer le remplacement des membres du Bureau, ce qui n'est pas toléré par les statuts. Le CA se réunit en temps normal 4 ou 5 fois par an. Si vous avez une expérience de vie associative, un domaine d'expertise ou expérience qui pourrait être utile pour l'Association et son CA, ou si vous souhaitez simplement aider à assurer la pérennité de la MJC, vous pourrez vous porter volontaire lors de l'AG ou (préféablement) en vous adressant à l'accueil dans les jours qui la précèdent. Il est aussi possible de faire partie de commissions ciblées pour alléger la charge des administrateurs. Vous êtes membre de la MJC : elle est aussi la vôtre. Je lance le défi : on a plus que jamais besoin de vous.



## Organisation et fonctionnement

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aujourd'hui composé de 12 personnes bénévoles, dont 5 membres élus au Bureau, c'est l'instance dirigeante de l'Association. C'est un lieu de réflexion, de proposition et de décision. Le rôle du CA est avant tout d'organiser et de veiller à l'animation des activités de l'association, toujours suivant l'avis des adhérents. Il prend toutes les décisions utiles à la bonne marche de l'Association.

### LES BÉNÉVOLES

Ils sont le bras armé de la MJC. Grâce à leur investissement en temps et en énergie, bien des projets peuvent aboutir. Ils permettent à l'association de gagner chaque jour en créativité et en efficacité. Il faut encourager cet engagement, qu'il s'agisse de s'intégrer au CA, de prendre des responsabilités importantes pour notre structure, de mettre à disposition des bras et des jambes pour organiser des événements.

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est le cœur qui bat de la MJC. C'est la réunion de tous pour tous, au cours de laquelle chaque adhérent peut s'exprimer, émettre ses idées et ses opinions, ses avis qu'ils soient pour ou contre. Tout le monde a les mêmes droits et les mêmes pouvoirs.

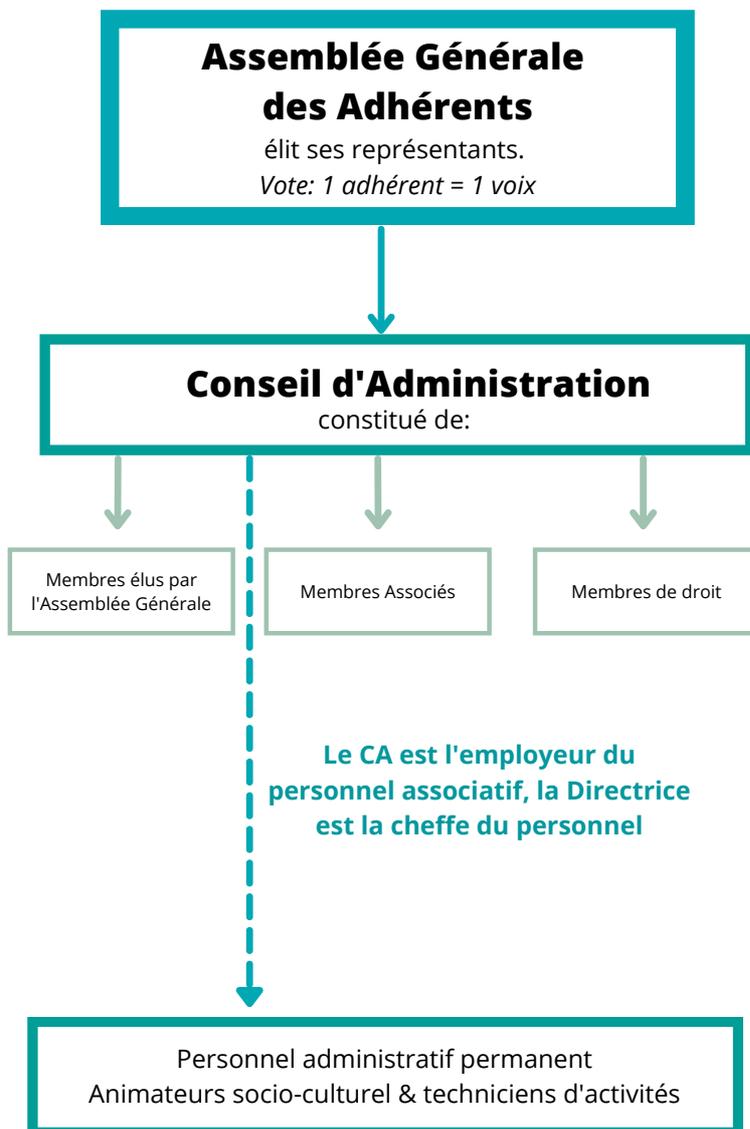
Pour ceux qui le souhaitent, c'est une opportunité pour s'investir dans le CA.

Cette réunion est sans aucun doute la plus importante de l'année, et s'adresse à **TOUS LES ADHERENTS**. Participer à ce rassemblement, c'est ajouter sa pierre à l'édifice en effectuant un minimum d'effort. L'Assemblée Générale a tout pouvoir sur la MJC, et ce sont tous les membres qui en font un organe puissant et dynamique.

LES MEMBRES	LE DÉROULEMENT	LEUR POUVOIR	LEURS DÉCISIONS
Tous les adhérents dès 16 ans 1 adhérent = 1 voix	Bilan de l'année, avenir de l'association, idées, opinions ...	VOTE	Élection du C.A Projets Budget prévisionnel

Ce sont bien les membres de l'Association qui ont le pouvoir de décision. Ils participent en donnant leur avis, en faisant des suggestions, en soutenant ou en s'opposant à des projets. Leur pouvoir s'exprime à travers leur droit de vote, qui leur permet de décider de l'avenir de leur MJC.





**Le Conseil d'Administration 2022**

<b>B U R E A U</b>	Lucy REW <b>Présidente</b>			
	Catherine TERRIEN <b>Trésorière</b>	Didier PEZ <b>Secrétaire</b>	Patrick RANAIVOJOELINA <b>Vice- Trésorier</b>	Danièle DUMOLLARD
	<b>Membres élus</b> Eliane DUCRET, Pauline FABRE, Monique GROSTABUSSIAT, Nicole PERRET, Hugo SADLER, Fanny WATTEEUW <b>Membre Cooptée</b> Emilie RIVIÈRE		<b>Membres associés</b> Patrice DUNAND, maire de Gex, Dominique COURT, élue à la Culture GEX, Georges Desay, élu Associations et Sport GEX	<b>Membres de droit</b> Johanna NAHOUN, Directrice MJC

**La MJC est un employeur associatif, qui a fait travailler au 31/12/2022:**

- 4 salariés permanents ( 4 postes actifs et financés depuis 2017 )
- 2 apprentis depuis septembre et novembre 2022
- 12 animateurs techniciens d'activité salariés principalement en CDI à temps partiel,
- 15 animateurs techniciens prestataires indépendants

**Soit 33 personnes.**

**et accueille en stage 9 jeunes scolarisés dans le Pays de Gex.**

Il est particulièrement important de souligner la **responsabilité d'employeur** de la MJC, et de comprendre les raisons, par exemple, du non remboursement « systématique » des annulations d'activités (notamment après avoir suivi au moins 2 cours d'une même activité, ou lors d'une demande de remboursement postérieure au 31 décembre, quel que soit le motif).

Les salaires d'animateurs sont en effet couverts à 100% exclusivement par les frais d'inscriptions aux activités.

Par ailleurs, c'est aussi cette responsabilité qui nécessite la provision d'un fonds associatif en conséquence (5 mois de fonctionnement).

## Les salariés permanents

Direction	100%	Johanna NAHOUN
Coordinatrice Jeunesse ALSH 11-17 ans	100%	Anna CAMINADA
Comptable	100%	Gilda MILLET
Secrétaire accueil	60%	Rosa TIMIMI
Animatrice socioculturelle	Apprentissage février 2024	Céliane DUNAND
Animateur socioculturel	Apprentissage Juillet 2023	Armand ROUX

## Les animateurs salariés

BELHAJ Lahbib (Karaté)	BUTET Hélène (Couture)	COLLINGE Jill (Anglais)	FILLION Corinne (Français Langue Étrangère)	RAILLON Anaïs (Cross training)	SIMARD Frédérique (Poterie)
BUTET Floriane (Danses éveil & contemporai ne)	CANTAL Aliénor (Théâtre)	DOS SANTOS Ramnsès (Capoeira)	OLIVIÉ Frédérique (Danses éveil & Modern Jazz, Pilates)	REBOUILLAT Marie-Claude (Anglais)	WIKBERG DALL AGLIO Sophie (Danse Classique)

## Les animateurs prestataires

CONDÉ Ana (TaïChi)	DELON Arnaud (Théâtre)	LAZLO Edith (Théâtre Impro Gestalt)	KOUMAGO MALIKI Kader (Basket)	THORENS Annick (PSC1 1ers secours)
CREMESE Marie Christine (Yoga)	FRIESS Romaine (Théâtre & TaïChi)	KONARIVAND Afarin (Taekwondo)	MERRIEN Jean-Jacques (Théâtre Impro Gestalt)	UNSER Annette (Dessin Peinture)
D'ALMEIDA Yann (Hip-hop)	GABRIEL Matilde (Équilibre Sénior)	KONARIVAND Hammed (Taekwondo)	PARMA Claire (Contes)	WICK Marion (Théâtre)

## Les stagiaires

Fidèles aux valeurs de transmission et d'éducation de la MJC, l'équipe permanente accueille autant que possible les stagiaires étudiants tout au long de la saison. Les durées des stages varient d'une semaine à plusieurs mois et les étudiants sont principalement issus des collèges et lycées de Gex, Ferney-Voltaire, Saint Genis Pouilly et Bellegarde ou des formations professionnelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour l'année 2022, nous avons encadré 5 élèves de 3ème, 1 élève de seconde, 2 élèves de 1ère et 1 élève de Terminale. Depuis septembre, 2 apprentis en BPJEPS ont rejoint l'équipe.

La MJC de Gex est une association indépendante.

Le système financier repose principalement sur les **contributions que les adhérents versent pour pratiquer une activité** ou participer à un stage et sur la subvention de fonctionnement de la ville de Gex.

→ **Les adhésions à l'association et les cotisations aux activités** financent en premier lieu les salaires des animateurs.

Une fois l'équilibre "frais d'organisation" / "rentrée des contributions adhérents" atteint, les bénéficiaires dégagés financent à part égale le fonctionnement de l'association, les activités du Secteur Jeunes et les animations socio-culturelles.

→ **La Ville de Gex** finance la MJC sur la base de son projet d'activité, incluant son fonctionnement.

Il est aussi important de souligner que l'ensemble des locaux principaux (Centre Culturel) dont jouit la MJC sont des locaux **mis à disposition et entretenus** par la Mairie de Gex (travaux d'entretien, mise en conformité sécurité, nettoyage, eau, gaz et électricité).

Ce principe est aussi le même pour les autres salles mises à disposition par la ville de Gex : le gymnase du Turet, la salle Bégart de l'Ecole des Vertes Campagnes, la Salle des Fêtes, et l'Espace Perdtemps à Gex.

→ Le Fond de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (**FONJEP**) finance une partie du salaire de direction.

→ Un conventionnement mis en place en 2021 avec la Caisse des Allocations Familiales de l'Ain (**CAF**) vient soutenir les actions menées par le Secteur Jeunes.

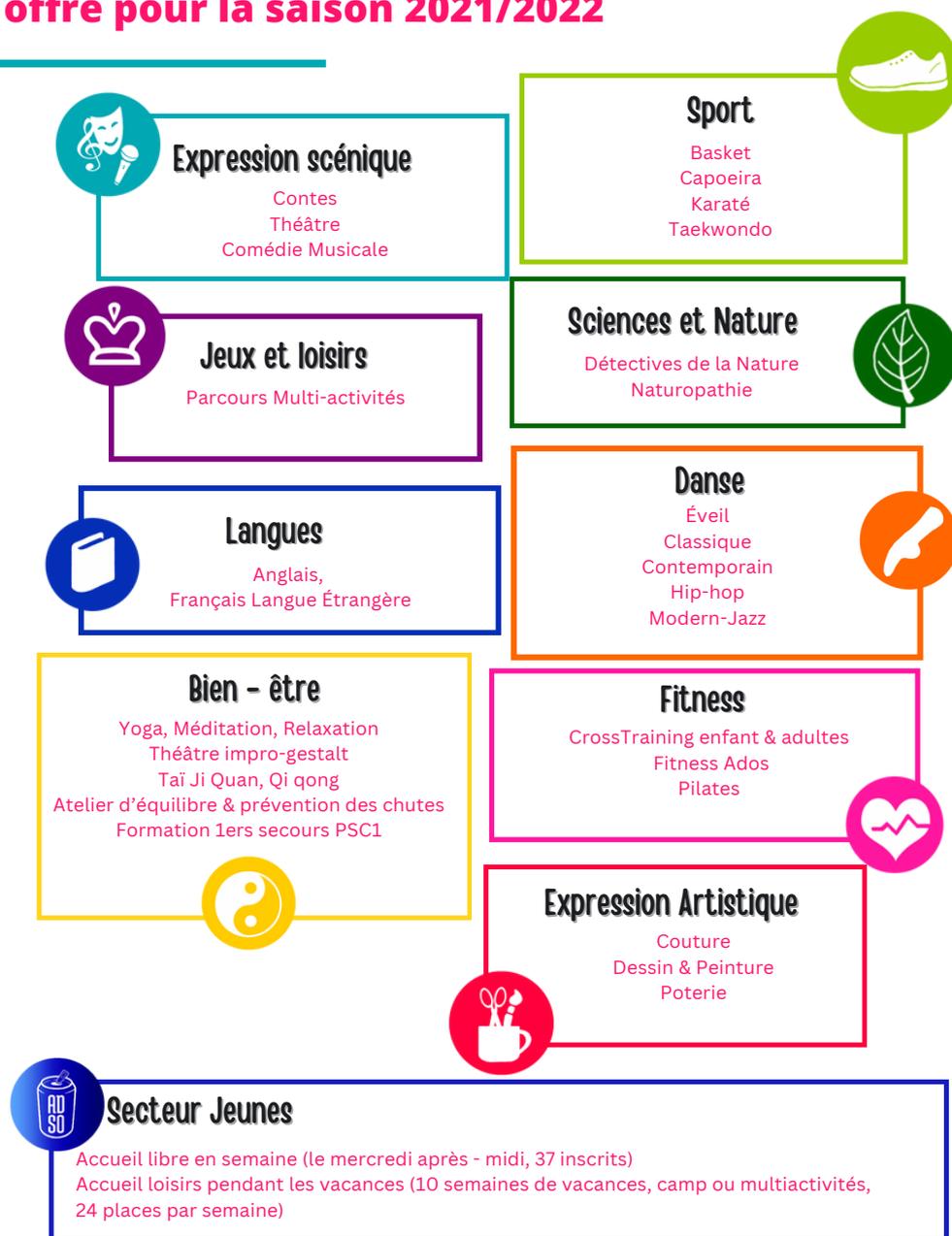
Le secteur des **activités hebdomadaires** est le **secteur le plus important** de la MJC. Fort de **1561 adhérents pour la saison 2021/2022** il propose **31 activités différentes**.

Nos adhérents viennent principalement de la ville de Gex et des communes alentours et notre offre s'adresse aussi bien **aux enfants dès 3 ans qu'aux séniors**.

Il génère la majorité des **emplois** (12 animateurs techniciens d'activités en CDI à temps partiel, équivalent à 4,15 ETP et 15 prestataires) et la majorité des **liquidités de l'association**. Les participations aux frais d'inscriptions que les adhérents payent en début d'année permettent de couvrir les salaires et les honoraires, l'achat de matériel, l'emploi à temps plein d'une comptable, l'emploi à temps partiel d'une secrétaire d'accueil et le petit équipement.

Le secteur des activités hebdomadaires ne reçoit **aucune subvention**, exceptés les **prises à disposition ou location de locaux** par les Villes de **Gex, Versonnex et Sergy**. Il est **auto-financé** par les cotisations des adhérents.

## Notre offre pour la saison 2021/2022

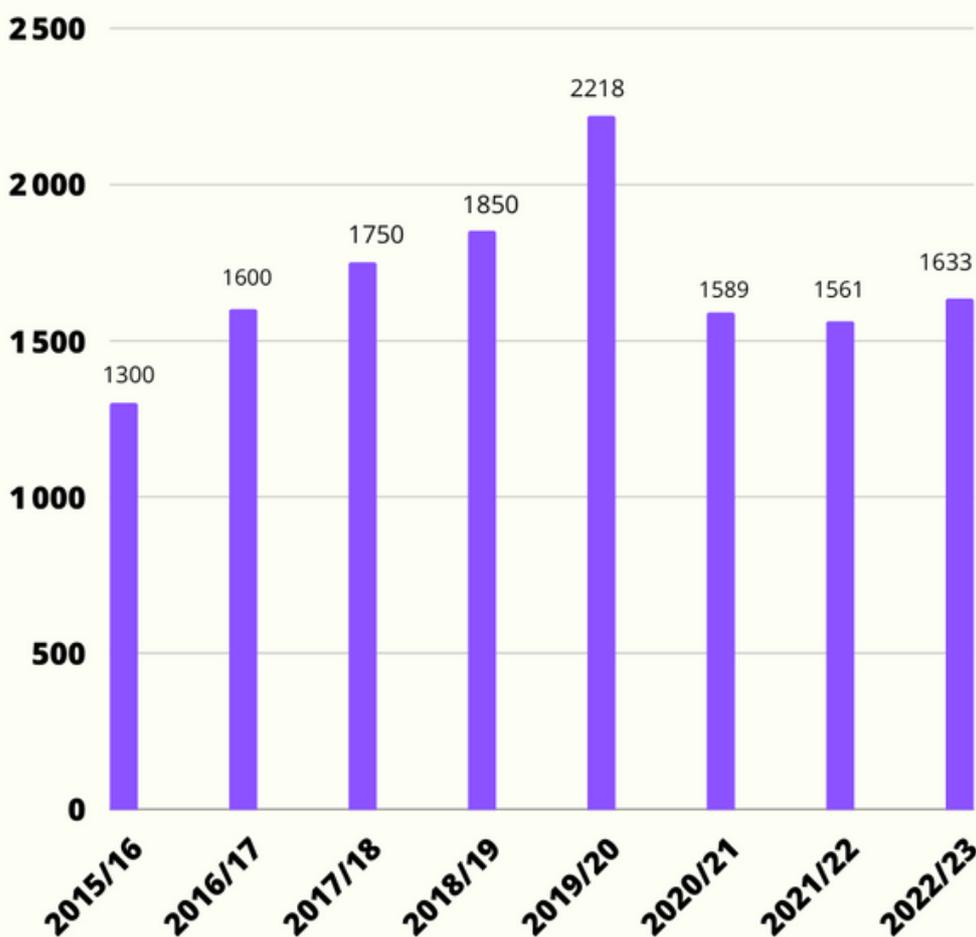


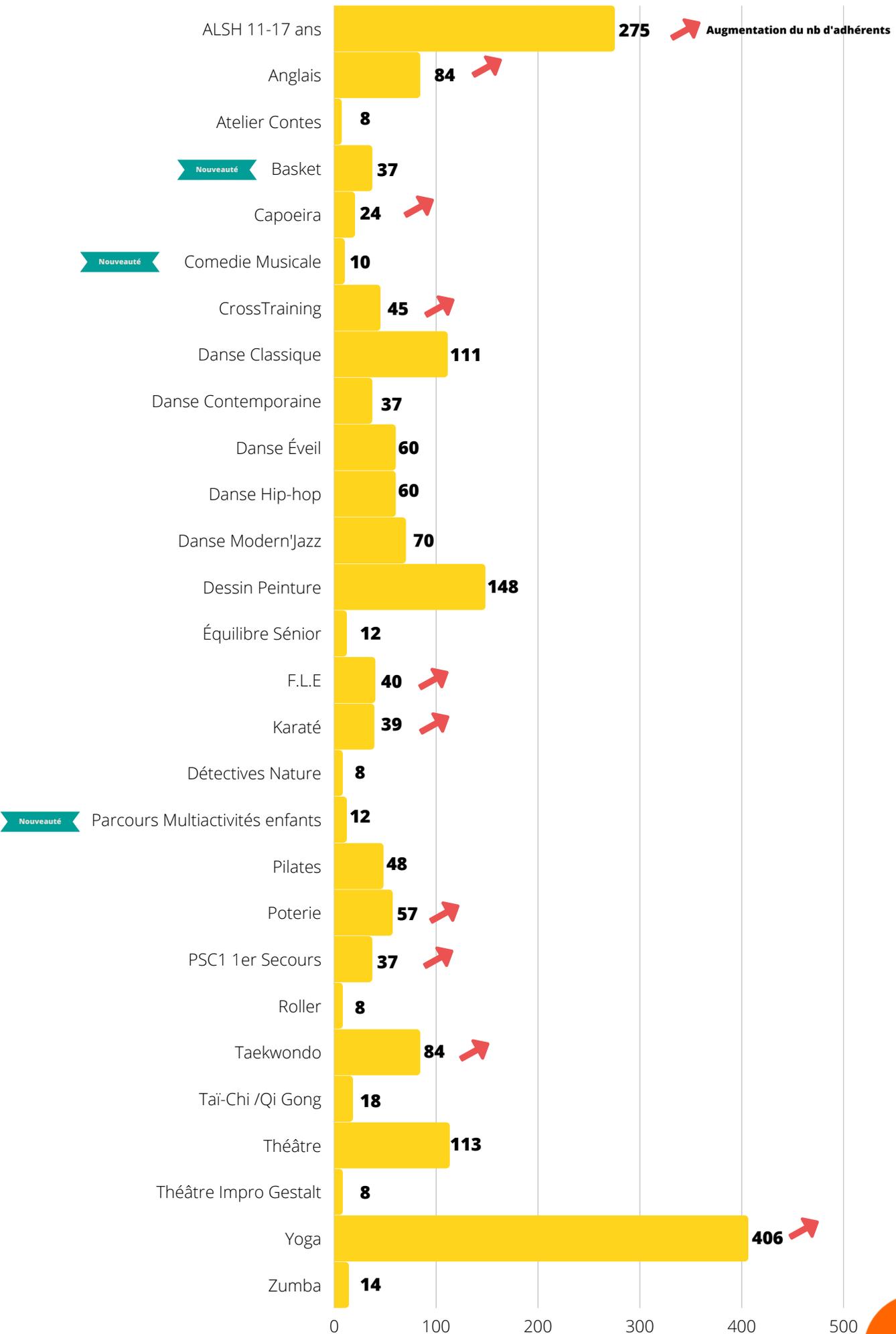
La saison 2021/2022 s'est vue marquée par l'arrêt de deux activités phares, la **bande dessinée** et la **danse africaine**. Ces arrêts sont directement liés à la crise sanitaire : l'intervenante en Bande dessinée n'a pas souhaité se mettre en règle avec le pass sanitaire alors que les cours de danse africaine ont perdu tous leurs élèves suite à la mise en place des cours en visio la saison précédente et qui n'ont pas convenu aux adhérents. Nous n'avons eu aucun inscrits à la rentrée et n'avons donc pas pu maintenir cette activité. Nous n'avons pas trouvé de remplaçant pour la BD.

À noter également que l'activité **Couture** n'a pas eu lieu durant cette saison 2021-2022, l'intervenante étant en congé maternité. Malgré une intervenante remplaçante, les élèves, fidèles à leur professeur, ne se sont pas inscrits. Les cours ont repris en septembre 2022.

Nous avons aussi accueilli quelques nouveautés, un cours de **comédie musicale** pour enfant, trois créneaux de **Basket-loisir** ainsi qu'un **Parcours Multiactivités** pour les 3/5 ans qui permet aux plus jeunes de tester quatre activités pendant l'année. Nous nous sommes surtout concentrés sur la réouverture d'heures de cours existants en 2019/2020 qui avaient été suspendus faute d'inscrits pendant la Covid pour que nos intervenants retrouvent le même nombre d'heures de travail d'avant la crise sanitaire. Nous n'avons pas encore atteint cet objectif.

## Évolution du nombre d'adhérents





# RÉPARTITION DES ADHÉRENTS SAISON 2021/2022



Durant les dix dernières années, le nombre d'adhérents de la MJC est en constante augmentation, passant de 1300 adhérents pour l'année 2015-2016 à 1850 adhérents en 2018, soit une augmentation de 50% depuis les 4 années précédentes et jusqu'à atteindre le chiffre record de 2252 adhérents pour la saison 2019/2020.

Cependant, à cause de la pandémie de la Covid-19, la MJC a enregistré pour la première fois une perte de plus de 600 adhérents à la rentrée 2020. Pour cette saison 2021/2022, malgré la mise en place du pass sanitaire, nous avons réussi à maintenir un nombre d'adhérents équivalent à la saison 2020/21.

Certains cours sont repartis à la hausse, notamment les activités de Yoga. Nous avons pu changer de lieu et augmenter les capacités d'accueil, les stages du samedi matin ont aussi tous affichés complets.

À l'image des années précédentes, ce sont les habitants de Gex qui font le plus vivre nos locaux! La proportion de Gexois reste stable et représente environ 50% des adhérents.

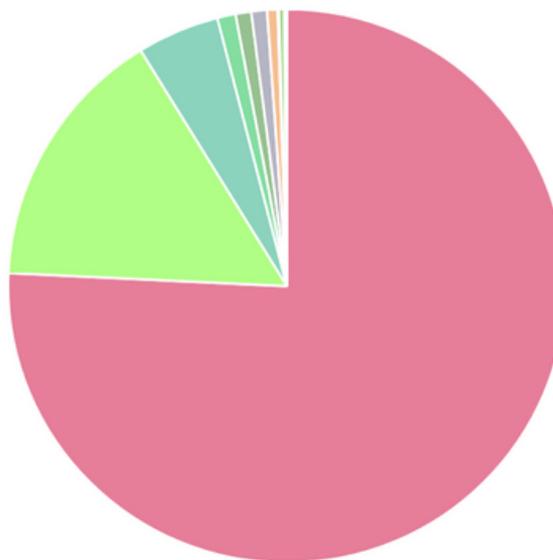
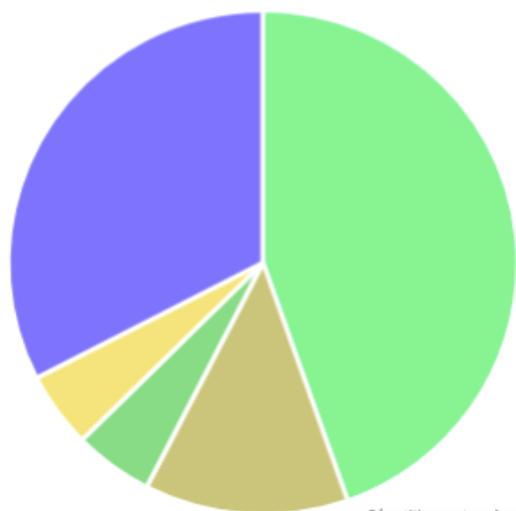
On s'aperçoit que les membres venant des communes les plus éloignées de Gex (Farges, Lelex, Thoiry, Challex, Peron) n'hésitent pas à se déplacer pour trouver des activités attractives.

Cet aspect territorialisé confère à notre association un rôle à la fois local et territorial dont la zone d'influence rayonne sur le Pays de Gex. Il atteste d'une relation de proximité qui s'opère entre les membres et la structure elle-même et confère à la MJC de Gex une compétence culturelle reconnue sur le territoire.

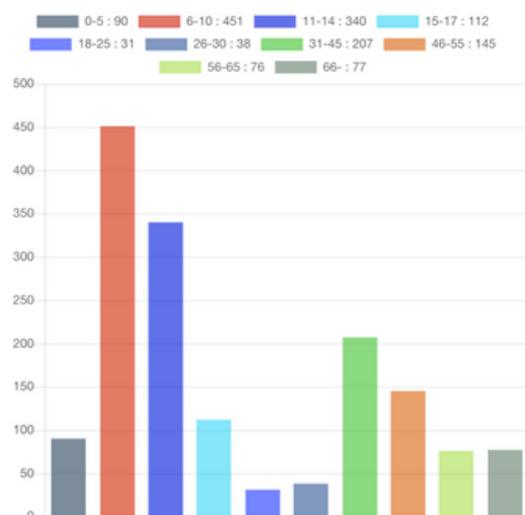
Le partenariat noué avec la commune de Versonnex est positif, comme en témoigne la forte proportion d'adhérents qui en sont originaires.



Nombre de participations par membre



Répartition par tranches d'âge (adhérents & usagers)



Entre la saison 2019/2020 et la saison 2021/2022, la MJC a perdu **870 adhérents**.

La baisse de fréquentation s'explique par les différents confinements, la situation sanitaire instable et la mise en place du pass sanitaire.

Concrètement, en septembre 2021 sur les **180 heures de cours programmées, 109 n'atteignaient pas le nombre d'inscrits suffisants** pour assurer le salaire des intervenants. En regroupant certains cours, nous avons réussi à sauver 61 heures de cours.

Les cours pour adultes et adolescents sont les plus touchés par la baisse de fréquentation. Nous avons dû annuler l'intégralité des cours de danse africaine et nous séparer de l'intervenant. Idem pour la couture.

Aucun cours d'anglais pour adultes n'a pu être maintenu, les cours de Français Langues Étrangères divisés par 2, tous les cours de fitness adultes ont été supprimés, à l'exception d'une heure de Zumba. Le club sénior et les activités Parents/Bébé que nous souhaitions lancer en septembre n'ont pas fonctionné.

Tous les animateurs ont perdu entre 1 et 9 heures de cours, provoquant entre 30% et 70% de perte de salaire.

La deuxième partie de saison, de janvier à juin 2022, a été moins catastrophique grâce à la levée des dernières restrictions sanitaires.

Les stages mensuels de yoga ou proposés aux enfants pendant les vacances scolaires ont bien fonctionné, permettant à l'association de terminer la saison sur une note plus positive et d'aborder les inscriptions et la saison 2022/2023 plus sereinement.

Les activités hebdomadaires ne dégagent pas de bénéfices pour la saison 2021/2022, ce qui impacte le fonctionnement général de la MJC, qui s'appuie en grande partie sur ces bénéfices pour financer son fonctionnement et ses autres activités, le secteur jeunes et les animations socio-culturelles.

La rentrée 2022/2023 est beaucoup moins alarmante. Nous avons pu reprogrammer de nombreuses heures de cours, nous proposons 175h de cours contre 180h en 2019/2020. On constate aussi une augmentation du nombre d'adhérents. Le niveau d'avant covid n'est toujours pas atteint mais nous nous en approchons.



Depuis 2017, la MJC dispose d'un agrément Jeunesse et Sports pour l'ouverture d'un **Accueil de Loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans.**

**Ouvert tous les mercredis et durant les vacances scolaires, il reçoit une trentaine d'adolescents chaque semaine et lors de chaque période de vacances.**

Au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture de Gex, l'**Accueil de Loisirs Adolescents** a pour vocation de permettre aux jeunes de 11 à 17 ans d'avoir un **espace qui leur est dédié**. Plusieurs formes d'accueil sont proposées, elles tendent à répondre aux **besoins de vie de groupe** de cette tranche d'âge, ainsi qu'aux besoins des familles qui sont à la recherche d'un **lieu d'épanouissement** pour leur enfant.



L'Accueil de Loisirs Adolescents ouvre ses portes **le mercredi après-midi pendant la période scolaire**, sous forme d'accueil libre, et pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, avec un programme d'activité établi en amont. Une salle de la MJC est dédiée aux adolescents, ce qui leur permet de se retrouver dans un **environnement propice au partage**.

Pour chaque semaine de vacances, un programme est proposé par l'équipe d'encadrement. Les activités sont **diversifiées** et peuvent être sportives, culturelles, ludiques, éducatives ou solidaires, avec toujours pour volonté de répondre aux **objectifs pédagogiques** fixés. Généralement, les semaines se ponctuent par une soirée le vendredi soir. **Deux séjours** de cinq jours sont aussi proposés, généralement durant les vacances de février et en juillet.

Pendant l'année les jeunes peuvent être demandeurs et force de proposition sur la **création de projets individuels, ou en groupe**. L'équipe d'animation tend à favoriser la démarche de projets en impliquant les jeunes dans ces temps de loisirs. Aussi, les activités proposées ne sont pas figées, et peuvent être modifiées en fonction des envies des membres du groupe. En fonctionnant ainsi nous souhaitons répondre au **besoin d'autonomie des jeunes**, et leur donnons **l'opportunité d'être acteurs** de leur temps passé au sein de l'Accueil de Loisirs Adolescents.

Nous avons aussi la **volonté d'associer les parents**, de leur faire une place au sein de notre accueil et des projets de fonctionnement.

**Impliquer les familles** permet le **partage des compétences éducatives** et des espaces dans lesquels évoluent les adolescents jusqu'à l'autonomie, c'est aussi **œuvrer ensemble**, dans une optique de complémentarité éducative.

Pour la saison 2021/22, le secteur jeunes a comptabilisé **277 inscriptions** (mercredis et vacances confondus). Le camp d'hiver n'a pas pu avoir lieu, faute de budget suffisant et un séjour à été organisé à Avignon en juillet.

- Un groupe d'une trentaine de jeunes s'est constitué le mercredi après-midi et fréquente assidûment la MJC. Cela nous a permis de développer plusieurs actions citoyennes et solidaires . Bien que nous en soyons en mesure d'accueillir jusqu'à 36 jeunes simultanément, nous avons constaté que, pour le confort de chacun, nous devons nous limiter à 30 jeunes maximum, les locaux ne permettant pas d'accueillir plus de personnes.
- Depuis deux saisons, nous avons mis en place des actions communes avec le CSC Les Libellules. Conscients de nos objectifs communs, nous avons décidé d'unir nos forces, moyens et idées autour de projets novateurs pour les jeunes. Nos projets communs en 2022 ont tous été entravés dans leur réalisations (problème de salles, moyens humains...) mais nous espérons aboutir à deux propositions fortes pour la jeunesse en 2023.
- Nous sommes conventionnés par la CAF de l'Ain pour la période 2021-2024. L'organisme nous verse une subvention calculée au réel des accueils effectués (nb d'heures X nb de jeunes). Nous avons également rejoint le dispositif VACAF, qui permettra aux familles de réduire le coût de nos futurs séjours.
- La Ville de Gex a entamé fin 2022 un diagnostique autour des 11/25 ans auquel nous avons été conviés, dans le but de réfléchir conjointement avec tous les acteurs du territoire oeuvrant pour la jeunesse, à une politique jeunesse plus forte sur la Ville de Gex. La phase de travail est en cours.

### Effectif de jeunes par période:

<b>Mercredis</b>	<b>37</b>
<b>Vacances février</b>	<b>45</b>
<b>Vacances avril</b>	<b>49</b>
<b>Vacances été</b>	<b>114</b>
<b>Vacances Toussaint</b>	<b>47</b>

### Statistiques:

240 inscriptions uniques  
277 participations

108 filles  
132 garçons  
87 nouveaux adhérents  
51 fratries

31 Réductions Quotient familial

### Répartition par âges

10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans
7	37	74	42	40	27	10	3



## **Créer du lien, rassembler les générations , mettre en avant les cultures, tel est le rôle de nos événements.**

Moments forts de la vie de notre association, les animations socio-culturelles nous permettent de rassembler nos adhérents autour de projets ou évènements communs, au-delà de leur simple pratique sportive ou artistique loisirs.

Les subventions publiques octroyées de façon exceptionnelle et occasionnelle financent les événements culturels qu'organise la MJC ou auxquels elle participe, comme le Tremplin musique.

En revanche, lors de certaines manifestations, comme la Fête de la MJC, nous ne percevons aucune subvention. Ce sont les recettes des entrées qui permettent d'équilibrer les frais liés aux lourdes charges, administratives, pédagogiques, logistiques, techniques (location de sono, scènes...). Le manque à gagner est comblé par le bénéfices des activités hebdomadaires.

Par ailleurs, ce type de projet nécessite l'implication de nombreux bénévoles qui aident à la préparation ou à l'encadrement de l'événement. Sans bénévoles, en amont et les jours des évènements, nous ne pouvons pas mener à bien ce type de manifestation.

Tous ces événements sont autant de moments propices à la rencontre et aux échanges entre nos adhérents, pour animer la vie associative de notre MJC.

Nous participons aussi autant que possible aux évènements créés par les associations et services culturels des communes avec qui nous collaborons.

### **En 2022, nous avons organisé ou participé à :**

- Le retour du Chef de gare - mai 2022
- Fête de l'Oiseau - mai 2022
- Fête de la Musique - juin 2022
- Soirée Contes - juin 2022
- Fête de la MJC - juin 2022
- Pièce de théâtre "Le Cercle des Illusionnistes" - juin 2022
- Rendez-vous Contes Halloween - octobre 2022
- Soirée de l'Horreur Adolescents - octobre 2022
- Spectacle de Noël "Le Flocon de neige" - décembre 2022
- Téléthron - décembre 2022
- Vente de lampions "Gex Fête Noël" - décembre 2022



46 participants

ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS  
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE GEX



La soirée de l'horreur  
**EST DE RETOUR À LA MJC**

SPÉCIALE  
**HALLOWEEN**  
+ 1 boisson offerte

3€

JEUDI 03 NOVEMBRE 2022  
À PARTIR DE 18H

DURÉE DU JEU 30 MINUTES - RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES  
INTERDIT AUX MOINS DE 10 ANS  
0450417574 / WWW.MJCGEX.FR / INFO@MJCGEX.FR

968 spectateurs

**Fête de la MJC**

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN 2022  
SALLE PIERRE JAQUES - VERNONNEX

Spéctacles des élèves de danse et théâtre

Maison des Jeunes et de la Culture de Gex - www.mjcgex.fr

Évènement Mairie

AFMTELETHON  
POUR LE FOLIOLE LOUÏSE

26 enfants

**4** Dimanche décembre 2022

Ateliers, Démonstrations, Initiations

Il y a des baskets et tous en action pour le Téléthon!

Espace Perdtemps

Dans libres 14h-17h

Gex, AFMTELETHON, etc.

Samedi 3 décembre 2022 - 17h  
Salle des Fêtes de Gex 77 rue de l'horloge 01170 GEX

**Le flocon de neige**

Conte - musique - danse  
Tout public



Tarif unique 2€  
Billetterie reversee au Téléthon 2022

120 spectateurs

120 spectateurs

**Le Cercle des Illusionnistes**

Une pièce écrite par Alexis Michalik  
Mise en scène par Romaine Friess Aliénor Cantal

Présentée par les ateliers Théâtre Adultes et Adolescents de la MJC de Gex

**Vendredi 24 Juin 2022**  
20h

Salle des Fêtes - 77 rue de l'horloge 01170 GEX  
Entrée Libre

Collaboration Associative

Gex

494<sup>e</sup> Fête de l'Oiseau de Gex

FÊTE FORAINE  
Du jeudi 26 au lundi 30 mai 2022

Les Chevaliers de l'Oiseau de Gex  
www.gex.fr

Évènement Pays de Gex Agglomération

Les Décentrés (en costume) présentent

**DU CHEF DE GARE**

Un projet culturel dans le Pays de Gex  
Théâtre - marionnettes - arts plastiques - musique

Divonne-Bains dimanche 22 mai - 19h00  
Gex vendredi 23 mai - 20h00  
Sergy dimanche 13 juin - 19h00  
Saint Jean de Gonville samedi 14 mai - 19h00  
Fort l'Écluse samedi 7 mai - 20h00

Entrée libre

50 spectateurs

**Rendez-vous conte HALLOWEEN**

Samedi 15 octobre 2022  
MJC GEX 47 rue de Gex la Ville 01170 GEX  
info@mjcgex.fr - 04.50.41.75.74

17h. Atelier Jack'O lantern  
18h. Histoires pour frémir par Romaine Friess - à partir de 7 ans  
19h. Soupe de l'horreur

Tarif de 2 à 4 €  
Billetterie en ligne Places limitées

Évènement Mairie

**Fête de la musique**

Mardi 21 juin 2022 18h à minuit  
Centre-ville de Gex

Rock, Reggae, Jazz, Claquettes, Rockabilly

Gex, culture@ville-gex.fr



par Mme Catherine TERRIEN - Trésorière

Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis désolée de ne pouvoir être parmi vous ce soir, je suis retenue dans le sud par des obligations familiales. Cela ne m'empêche pas de vous faire un point sur les finances de la MJC.

Je voudrais d'abord dire un grand merci à sa Directrice, Johanna, et son équipe du Secteur Jeunes qui, grâce à leur dynamisme, inventivité, motivation ont su attirer ou faire revenir des adhérents / participants aux différentes activités. En effet, l'année après Covid avait vu fondre son nombre d'adhérents, d'où une baisse de participation aux activités proposées.

2021 : 1546 adhérents et 1745 participants aux différentes activités

2022 : 1648 adhérents et 1929 participants aux différentes activités

Annoncé l'an passé par le Trésorier, et je cite " L'exercice comptable 2022 sera le plus difficile pour la MJC car 3/4 des recettes proviennent de la rentrée 2021, et même si la saison 2022/2023 permettait de revenir à un niveau normal, notre situation financière devrait être au même niveau que 2021." Il est bon de rappeler que les recettes de l'année 2022 comprennent  $\frac{3}{4}$  des recettes de l'année 2021 et  $\frac{1}{4}$  de la recette de la rentrée 2022.

L'exercice comptable du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 nous oblige à constater de nouveau un résultat négatif de -35'598 € (nous étions à -39'641 € en 2021). Nous remontons toutefois un peu la pente...Pourquoi sommes-nous encore en déficit ? Un des deux minibus du Secteur Jeunes étant hors d'usage, il a fallu le remplacer. Des ordinateurs plus performants étaient aussi nécessaires ainsi qu'un nouveau logiciel comptable. Enfin, il y a eu, par deux fois au cours de l'année 2022, des augmentations inattendues dans les grilles salariales du personnel.

Le compte de résultat donne en produits : 516'354 contre 435'437 en 2021

Le compte de résultat donne en charges : 551'872 contre 475'079 en 2021

On votera donc pour l'affectation du résultat de ce montant au Fonds associatif, le portant de 271'170 € à 235'572,05 €.

Si vous désirez de plus amples informations, nous mettons à votre disposition, sur demande, le rapport d'expertise comptable effectué par le cabinet d'expertise-comptable « Audit et Conseil du Léman » en date du 1er mars 2023.



La Commission Finances qui s'est réunie le 7 mars 2023 se voit donc dans l'obligation de revaloriser le montant de la cotisation pour chaque activité de 10 €.

De même, le montant de l'adhésion à la MJC était cette année 2022/2023 de 13 €. Sans suivre l'inflation, mais pour aider un peu, nous allons porter avec votre approbation à 15 € son montant pour l'année 2023/2024.

En ce qui concerne l'inscription aux différentes activités, la Commission Finances a décidé d'avoir une autre politique. Il ne sera autorisé de s'inscrire qu'à 3 activités différentes pour éviter les listes d'attente conformément au règlement intérieur. Je cite "Tout cours d'une année est dû avant la première séance (séance d'essai). Un défaut de paiement à cette échéance entraînera une première relance. Si celle-ci reste sans réponse, la seconde équivaldra à l'augmentation automatique de 10 % de la cotisation restant."

Vous le savez, comme moi, que ce sont ces activités qui font vivre la MJC, les professeurs et le personnel. Il ne suffit pas de faire la démarche sur GOASSO pour s'inscrire, il faut aussi, en temps voulu, sortir son porte-monnaie, carnet de chèques ou carte de crédit pour payer son dû. J'en profite donc pour remercier l'équipe du Secrétariat et Eliane Ducret qui se sont énormément impliquées dans la chasse aux impayés en relançant les personnes par téléphone ou messages-mails.

Je vous remercie de votre attention. C'est Patrick, Vice-Trésorier qui, en mon absence, répondra à vos questions.

*(Procéder au vote pour le passage de l'adhésion à 15€ et la prise sur le fonds associatif du déficit de 35'598 €.)*



CHARGES		PRODUITS	
<b>60-Achats</b>	<b>47 920 €</b>	<b>70-Vente de produits, prestations de services</b>	<b>6 655 €</b>
Prestations de services	28 780 €	Billetterie, location minibus, photocopies	6 655 €
Achats matières et fournitures	19 140 €	<b>74 - Subventions</b>	<b>154 107 €</b>
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>46 575 €</b>	Commune de Gex	117 000 €
Locations	34 000 €	CAF de l'Ain	16 000 €
Entretien et réparation	4 000€	FONJEP	7 107 €
Assurance	8 075 €	ASP (apprentissage et emploi jeunes)	14 000 €
Documentation	500 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>421 600 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>144 831 €</b>	Cotisations et adhésions	421 600 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	138 761 €		
Publicité, publication	2 420€		
Déplacements, missions	2 000€		
Services bancaires	1 650 €		
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>340 616 €</b>		
Rémunération du personnel	246 816 €		
Charges sociales	91 800 €		
Autres charges sociales	2 000€		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>582 362 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>582 362 €</b>



Réinscription à la même activité pour les adhérents 2022/2023	à partir du 5 juin 2023
Inscription à une nouvelle activité pour les adhérents 2022/2023	à partir du 12 juin 2023
Inscription pour les nouveaux adhérents	à partir du 24 juin 2023
Rentrée	Lundi 11 septembre 2023
Vacances de Toussaint	du 23 octobre au 5 novembre 2023
Vacances de Noël	du 25 décembre au 7 janvier 2024
Vacances d'Hiver	du 19 février au 3 mars 2024
<b>Férié</b>	<b>Lundi 1er avril 2024</b> <b>Rattrapage le 6 mai</b>
Vacances de Printemps	du 15 au 28 avril 2024
<b>Férié</b>	<b>Mercredi 1er mai 2024</b> <b>Rattrapage le 26 juin</b>
<b>Férié</b>	<b>Mercredi 8 mai 2023</b> <b>Rattrapage le 3 juillet</b>
<b>Férié</b>	<b>Pont de l'Ascension</b> <b>Pas de cours du jeudi 9 au dimanche 12 mai</b> <b>Rattrapage du 27 au 29 juin</b>
<b>Férié</b>	<b>Lundi 20 mai 2024</b> <b>Rattrapage le 24 juin</b>
Fin des cours	Samedi 22 juin 2024
Rattrapages des jours fériés	Lundi 6 mai pour remplacer le 1er avril Lundi 24 juin pour remplacer le 20 mai Mercredi 26 juin pour remplacer le 1er mai Jeudi 27 juin pour remplacer le 9 mai Vendredi 28 juin pour remplacer le 10 mai Mercredi 3 juillet pour remplacer le 8 mai  Les autres cours annulés pendant l'année pourront être rattrapés jusqu'au 6 juillet 2024

